

**LE MERCREDI 5 MAI 2010**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 5 mai 2010, à 20 h 20, à laquelle sont présents :

Claude Auger  
Claude Benoît  
Jacques D'Août  
Jocelyn Fréchette  
Alexandre Iracà  
Jean-Marc Lavoie  
Raymond Ménard  
Carl G. Simpson

Marc Beaulieu  
Marc Carrière  
Louis-Georges Desaulniers  
Cécile Gauthier  
René Langelier  
Sylvain Léger  
Dany Ouellet  
Michel Tardif

**Absences**

Jacinthe Brière

Luc Trottier

**Le représentant du comité de parents:**

Stéphane Mongeon

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

**Sont également présents :**

Maurice Groulx, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

**Parole au président et nouvelles de la FCSQ**

- . Gala mérite-élève de l'ADÉOQ – Félicitations adressées aux élèves récompensés
- . Gala Mérite-Jeunesse du Club Optimiste de Buckingham
- . Colloque et assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- . Ordre du mérite scolaire en Outaouais : 14 mai prochain

**Parole aux commissaires**

**Madame Cécile Gauthier**

- . Implantation du programme *Aucun enfant oublié* (bracelet MedicAlert) – partenariat entre le Club Lions de Buckingham et la CSCV

**Monsieur Jocelyn Fréchette**

- . Colloque de la FCSQ.

**Monsieur Raymond Ménard**

- . Les finissants de 5<sup>e</sup> secondaire constituent la première cohorte du nouveau pédagogique.

**Monsieur Jean-Marc Lavoie**

- . Déploie le dépôt, par la MRC Papineau, d'une requête en nullité visant à annuler la fermeture de l'école Centrale. Réfère au fait que les sommes allouées en frais juridiques pour les deux parties proviennent des mêmes contribuables.

**Monsieur Jacques D'Août**

- . 2<sup>e</sup> édition du Gala des commissaires – récipiendaires.

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 77 (2009-2010)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET DU 21 AVRIL 2010

**RÉSOLUTION 78 (2009-2010)**

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE les procès-verbaux du Conseil des commissaires du 7 et du 21 avril 2010 soient adoptés tels que présentés et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****Rapport des groupes de travail****Comité relatif aux affaires financières et matérielles par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :**

- . Taxation - arrérage
- . Capacité d'accueil des écoles
- . Politique d'achat / Délégation de pouvoirs
- . Rapport financier des écoles
- . Tableau de bord mensuel

**Comité relatif aux ressources éducatives et TIC par monsieur le commissaire Raymond Ménard :**

- . Formation relative aux allocations de ressources : 11 mai prochain, à 17 h 30

**Comité consultatif du transport par monsieur le commissaire Marc Carrière :**

- . Régulation avec les transporteurs
- . Brigadiers adultes
- . Accommodement au transport, avec frais

RÈGLEMENT – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 – ADOPTION**RÉSOLUTION 79 (2009-2010)**

Attendu les termes des articles 162 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu les termes de la résolution 56 (2009-2010) ayant pour titre : « Règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2010-2011 – projet »;

Attendu la parution d'un avis public, le mercredi 17 mars 2010, dans les hebdomadaires régionaux *La Petite-Nation* et *Le Bulletin*;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2010-2011, soit adopté comme ci-après énoncé, en conformité avec les termes de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).

1294

Jour	Heure	Lieu
1 <sup>er</sup> septembre 2010 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
6 octobre 2010 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
3 novembre 2010 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
1 <sup>er</sup> décembre 2010 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
12 janvier 2011 (2 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
2 février 2011 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
9 mars 2011 (2 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
6 avril 2011 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
4 mai 2011 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
1 <sup>er</sup> juin 2011 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>RÈGLEMENT RELATIF À LA PROCÉDURE D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS – ADOPTION</b>
---

### **RÉSOLUTION 80 (2009-2010)**

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3), la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit établir, par règlement, une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;

Attendu les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3) ;

Attendu les termes de la résolution 57 (2009-2010) ayant pour titre : « Règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes – projet »;

Attendu la parution d'un avis public, le mercredi 17 mars 2010, dans les hebdomadaires régionaux *La Petite-Nation* et *Le Bulletin*;

Attendu la recommandation des membres du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 10 février 2010;

Attendu la consultation effectuée auprès du comité de parents;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Benoît;

QUE le règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents soit adopté tel que déposé (Règlement C.C.r.31 – 2010 :

1295

Ref. Secrétariat général), le tout en conformité avec les termes de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL CADRE 2010-2011 – ACCEPTATION**

**RÉSOLUTION 81 (2009-2010)**

Attendu les termes du document ayant pour titre : « Organisation administrative 2010-2011 »;

Attendu la consultation effectuée auprès des deux associations de cadres (ACSQ et ADÉOQ);

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 21 avril et du 5 mai 2010;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le document intitulé « Organisation administrative 2010-2011 » soit adopté tel que déposé.

	<i>Écoles</i>	<i>Élèves</i>		<i>Direction</i>	<i>Dir. adj.</i>	<i>Détenteur du poste</i>
1	De la Montagne	109	*	0.5		
2	Aux Quatre-Vents	286		1.0		
3	Du Sacré-Cœur	413		1.0	0.5	
4	Du Ruisseau	267		1.0		
5	Saint-Jean-de-Brébeuf	217		1.0		
6	Mgr Charbonneau	157		0.8		
7	Saint-Michel (G)	227 21		1.0		
8	Du Boisé	327		1.0		
9	Saint-Laurent	410		1.0	0.5	
10	Hormisdas-Gamelin	1555		1.0	4.0	
11	Ste-Famille/Trois-Chemins	236		1.0		
12	Maria-Goretti	215	*	1.0		
13	Sacré-Cœur	59	*			
14	St-Cœur-de-Marie	110	*	1.0		
15	Adrien-Guillaume	110	*			
16	Providence	276		1.0	0.2**	
17	J.-M.Robert	83				
18	St-Pie X	118	*	1.0 ***		
19	Saint-Michel (M)	94	*			
20	Louis-Joseph-Papineau	559		1.0	1.0	
<b>Total :</b>				<b>15.3</b>	<b>6.2</b>	

**1296**

21	Formation professionnelle	0.5	1.0	
22	Formation générale des adultes	0.5	1.0	
<b>Total :</b>		<b>1.0</b>	<b>2.0</b>	

Note :

- \* Ces écoles bénéficieront d'une prime additionnelle pour désigner un enseignant responsable à la direction.
- \*\* Ce poste pourrait être transformé en aide à la direction
- \*\*\* Dans l'éventualité où l'école Centrale restait ouverte, cet établissement serait sous la responsabilité de cette direction d'école.

<i>Services</i>	<i>Description</i>	<i>Détenteur du poste</i>
A	École secondaire Hormisdas-Gamelin	1 adjointe administrative 1 contremaître à la sécurité
B	Ressources éducatives	1 directrice 1 coordonnatrice 1 agente d'administration
C	Ressources informatiques	1 directeur <sup>1</sup> 1 régisseur
D	Ressources humaines	1 directrice 1 conseillère en gestion
E	Ressources matérielles, financières et transport scolaire	1 directrice 2 coordonnateurs 1 régisseur
F	Direction générale	1 agente d'administration 1 secrétaire général
<b>Total :</b>		<b>15 cadres</b>

*Donc, au total*

Formation générale jeunes au primaire	12.9 cadres
Formation générale jeunes au secondaire (incluant postes A)	10,6 cadres
Formation générale des adultes	1,5 cadres
Formation professionnelle	1,5 cadres
Siège social	13 cadres
<b>TOTAL</b>	<b>39,5 CADRES</b>

Note : Une direction d'école est affectée à un poste temporaire au Service des ressources financières.  
Une direction adjointe occupe un poste régional en persévérance scolaire.

1 Des fonctions reliées aux ressources éducatives sont assumées par le titulaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGIBLES DES PARENTS –  
ADOPTION**

**RÉSOLUTION 82 (2009-2010)**

Attendu les termes de l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.-13.3);

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 17 mars 2010;

**1297**

Attendu les discussions des membres du comité consultatif du transport lors des réunions du 22 mars et du 19 avril 2010;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles du 29 mars 2010;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 24 mars et du 5 mai 2010;

Attendu la consultation du comité de parents lors de la rencontre du 22 avril 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le Conseil des commissaires adopte l'écrit de gestion ayant pour titre : « Politique relative aux contributions financières exigibles des parents », le tout tel que discuté (Réf. Secrétariat général : politique déposée au recueil de gestion) ;

QUE ladite politique abroge toute autre politique antérieurement adoptée aux mêmes fins.

Monsieur le commissaire Louis-Georges Desaulniers demande le vote.

**POUR :** Claude Auger, Marc Beaulieu, Claude Benoît, Marc Carrière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Michel Tardif

**CONTRE :** Louis-Georges Desaulniers

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

<b>TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES FENÊTRES À L'IMMEUBLE PROVIDENCE, À SAINT-ANDRÉ-AVELLIN – ADJUDICATION</b>
---

### **RÉSOLUTION 83 (2009-2010)**

Attendu l'appel d'offres public 2009RDE0904FE01 pour des travaux de remplacement des fenêtres à l'immeuble Providence, à Saint-André-Avellin;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Les Rénovations Daniel Larivière inc. ....219 000,00 \$  
435, St-René Est, Gatineau (Québec) J8P 8A5
- Defranc inc. ....234 422,00 \$  
55, Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7
- Groupe Lessard inc. ....318 400,00 \$  
611, avenue Maloche, Dorval (Québec) H9P 2T1
- Beudoin 3990591 Canada inc. ....328 000,00 \$  
500, rue de Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K5

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Les rénovations Daniel Larivière inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Résorption du déficit d'entretien »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de la rencontre du 4 mai 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

1298

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le contrat pour les travaux de remplacement des fenêtres à l'immeuble Providence, à Saint-André-Avellin, soit adjugé à la firme Les Rénovations Daniel Larivière inc. pour la somme de deux cent dix-neuf mille dollars (219 000,00 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES FENÊTRES À L'ÉCOLE SAINT-CŒUR-DE-MARIE, À RIPON  
- ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 84 (2009-2010)**

Attendu l'appel d'offres public 2009RDE0902FE01 pour des travaux de remplacement des fenêtres à l'école Saint-Cœur-de-Marie, à Ripon;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Les Rénovations Daniel Larivière inc. .... 152 000,00 \$  
435, St-René Est, Gatineau (Québec) J8P 8A5
- Defranc inc. .... 157 422,00 \$  
55, Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7
- Groupe Lessard inc. .... 193 700,00 \$  
611, avenue Maloche, Dorval (Québec) H9P 2T1
- Beaudoin 3990591 Canada inc. .... 237 000,00 \$  
500, rue de Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K5

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Les Rénovations Daniel Larivière inc. ;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Résorption du déficit d'entretien »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de la rencontre du 4 mai 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif;

QUE le contrat pour les travaux de remplacement des fenêtres à l'école Saint-Cœur-de-Marie, à Ripon, soit adjugé à la firme Les Rénovations Daniel Larivière inc. pour la somme de cent cinquante-deux mille dollars (152 000,00 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE THURSO ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU  
CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE  
MARIA-GORETTI, À THURSO**

**RÉSOLUTION 85 (2009-2010)**

Attendu qu'un protocole d'entente entre la Ville de Thurso et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a été élaboré concernant un projet d'aménagement des aires sportives et récréatives de la cour de l'école Maria-Goretti, à Thurso;

Attendu les discussions et la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles du 5 janvier 2010;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 6 janvier et du 5 mai 2010;

**1299**

Attendu que ce protocole confirme l'engagement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées à payer sa part des coûts admissibles au projet selon le formulaire déjà transmis au MELS et qu'il confirme également l'engagement de la Commission scolaire à payer les coûts d'exploitation continue du projet;

Attendu que l'aide obtenue dans le cadre de la mesure « embellissement des cours d'école » a été utilisée pour des travaux divers non reliés à ce projet et ne fait pas partie du financement du présent projet;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, tous les documents relatifs audit projet d'aménagement des aires sportives et récréatives de la cour de l'école Maria-Goretti, à Thurso.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**TRAVAUX DE RÉFECTION DU PAVAGE D'ASPHALTE DU DÉBARCADÈRE ET DU CHEMIN PIÉTONNIER À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 86 (2009-2010)**

Attendu l'appel d'offres public 2009MMB0930PA01 pour des travaux de réfection du pavage d'asphalte du débarcadère et du chemin piétonnier à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Pavage Inter Cité .....618 964,81 \$  
485, rue Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K4
- 6369472 Canada inc. Équinoxe JMP.....664 925,00 \$  
1651, rue Routhier, Gatineau (Québec) J8R 3Y6
- Outabec Construction (1991) .....682 168,00 \$  
1655, rue Routhier, Gatineau (Québec) J9J 3Y6
- 683 8715 Canada inc. (Desrok Excavation) .....685 850,00 \$  
444, rue St-Louis, Gatineau (Québec) J8P 8B3
- Les Constructions et Pavage Jeskar inc. ....707 834,05 \$  
5181, rue Amiens, bureau 202, Montréal Nord (Québec) H1G 6N9
- Construction Edelweiss inc. ....710 932,68 \$  
960, chemin Edelweiss, Wakefield (Québec) J0X 3G0
- Pavage Gadbois .....769 680,52 \$  
685, rue Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K4
- C.S. Terrec inc. ....874 000,00 \$  
1764-A,boulevard Maloney Est, Gatineau (Québec) J8R 1B5

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Pavage Inter Cité;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de la rencontre du 4 mai 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

**1300**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le contrat pour les travaux de réfection du pavage d'asphalte du débarcadère et du chemin piétonnier à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, soit adjugé à la firme Pavage Inter Cité pour la somme de six-cent-dix-huit-mille-neuf-cent-soixante-quatre dollars et quatre-vingt-un sous (618 964,81 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 87 (2009-2010)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 2 juin 2010, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 21 h 25.

**Alexandre Iracà,**  
Président du Conseil des commissaires

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général